

REGLEMENT

1 Présentation

La chasse au trésor intitulée « **Le Diamant noir de Soleb** » est un jeu de sagacité composé de 12 énigmes dont la résolution permet la découverte du trésor.

Les énigmes constitutives de cette chasse ont été conçues par deux auteurs connus sous l'unique pseudonyme de **Philip Arnault**.

2 Le Trésor

La dotation dénommée ci-après "le Trésor" sera constituée d'un diamant noir dit « Diamant noir de Soleb » de 22.217 carats. Ce Trésor ne pourra en aucun cas être échangé contre sa valeur en espèces.

3 Conditions de participation à la chasse au trésor

La chasse est accessible à toute personne acceptant le présent règlement, à l'exclusion des Auteurs, ainsi que des membres de leurs familles.

4 Structure de la chasse

Les énigmes sont diffusées par le biais d'un livre intitulé « Le diamant noir de Soleb ». La chasse est composée de 12 énigmes et d'un visuel.

Cette chasse étant destinée à un public international, les énigmes sont disponibles en anglais et en français, les solutions des deux éditions étant identiques.

Toutes les énigmes peuvent être résolues sans avoir à se déplacer, à l'exception du final, qui nécessitera de déterrer une contremarque quelque part en France métropolitaine. La contremarque du Trésor est enterrée dans un lieu public, accessible à tous et à tout moment, sauf conditions météorologiques exceptionnelles ou cas de force majeure.

5 Communication en cours de Chasse

Un forum sera mis à disposition des chercheurs sur le site internet dédié à la chasse :

<https://philiparnault.weebly.com>

Il n'est pas prévu de système de questions / réponses, par contre les chercheurs pourront laisser dans une rubrique dédiée des messages publics aux auteurs pour leur demander de clarifier certains points d'ordre général relatifs à la chasse. Les éventuelles réponses seront apportées sur le forum.

Les auteurs se réservent le droit de publier des indications supplémentaires. Les modalités et date de leur parution seront annoncées suffisamment à l'avance sur le site internet.

6 Fin de la chasse

Sera réputé gagnant le chasseur ou le groupe de chasseurs qui peut prouver être en possession de la contremarque et des solutions des énigmes.

Le trésor sera remis au gagnant en France, en mains propres.

7 Publication des solutions

Le gagnant devra fournir ses solutions aux Auteurs afin que ceux-ci puissent juger de la validité de la victoire. Les Auteurs publieront les solutions officielles sur le site précité, afin que chaque participant puisse en prendre connaissance.

8 Droits et Obligations des parties

Le gagnant ne pourra s'opposer à ce que son pseudonyme et le détail de ses solutions soient diffusés sur le site dédié. Il ne pourra non plus s'opposer à la publication de photos prises de lui à l'occasion du déterrage de la contremarque ou de la remise du trésor.

9 Acceptation du Règlement

La participation à cette chasse implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.